

Archives de l'action municipale de **Colomiers en Mouvement**

Sommaire

10 Février 2010 – Conseil municipal, intervention de Rudi Sordes durant le débat sur le PLU (Plan local d'urbanisme)	2
16 Décembre 2010 – Explication de vote sur le budget de la commune.....	3
10 Novembre 2010 – Prise de parole du conseiller municipal Rudi Sordes.....	5
17 Août 2010 - Intervention écrite sur La Dépêche du Midi à la suite de l'intervention publique du gouvernement pour stigmatiser les collectivités locales dans le domaine de la sécurité.....	6
28 Juin 2010 - Compte-rendu du conseil municipal. Point marquant : intervention de Rudi Sordes sur la médiathèque.....	8
Juin 2010 - Edito de Rudi Sordes sur le site Colomiers en Mouvement : Bayrou, les retraites et ... le foot	9
25 Mai 2010 – Compte-rendu du conseil municipal.....	9
17 Décembre 2009 – Position sur le budget, discours de Rudi Sordes.....	12
12 Novembre 2009 – Intervention publique de Rudi Sordes au Conseil municipal.....	13
18 Décembre 2008 - Compte-rendu précis du premier conseil municipal de fin d'année vécu par notre liste.....	15
4 Décembre 2008 – Résumé du conseil municipal rédigé par le conseiller municipal MoDem	20
13 Novembre 2008 - Discours public de Rudi Sordes, conseiller municipal, en séance publique.....	22
Début mandat 2008 - Assises de la Mobilité	22
Présentation de Colomiers en Mouvement	24

10 Février 2010 – Conseil municipal, intervention de Rudi Sordes durant le débat sur le PLU (Plan local d'urbanisme)

Deux points marquants pour ce conseil municipal :

- compte-rendu très structuré des actions de l'agenda 21
- Le débat sur le PLU (Plan local d'urbanisme) qui a donné lieu à un exposé général de Madame Karine Michelet, adjointe en charge de l'urbanisme sur les 4 axes choisis :
Axe 1 : Renforcer le dynamisme communal et assumer le rôle de centralité sectorielle.
Axe 2 : Impulser une nouvelle dynamique urbaine au-delà de l'Aménagement des futurs quartiers.
Axe 3 : Adoucir le caractère urbain de la ville
Axe 4 : Améliorer l'Accessibilité aux grandes fonctions urbaines

Rudi Sordes, conseiller municipal MoDem intervient après l'exposé.

« Il est tard et je ne voudrais pas trop prolonger cette réunion de conseil par un échange trop dense, aussi me contenterai-je de citer des points très concrets qui me paraissent devoir être actés comme évoqué pendant ce débat :

- L'accès de la zone commerciale du Perget me semble être déjà problématique alors que cette zone commerciale et d'habitation va continuer à croître. Il y a danger, nous devons être vigilants sur les accès routiers.
- Je suis sensible au désenclavement de Colomiers-Village et du Val d'Aran que vous avez évoqué, car il y a en effet 3 zones enclavées avec le centre ville commerçant et ce n'est pas satisfaisant.
- La place de la Bascule est un point particuliers qui doit nécessiter un traitement rapide (Monsieur Bernard Sicard, Maire de Colomiers indique que c'est lancé). Il faut aussi prolonger l'aménagement du vieux Colomiers et de la Bascule vers le Collège et les trois ponts qui sont une zone dangereuse.
- Il y a les prochains quartiers au Nord qui vont manquer d'accès piétonnier et vélo vers le centre ville. C'est déjà le cas sur la Route de Cornebarrieu et les quelques habitations à son Nord (Monsieur le Maire répond que ces équipements seront faits en temps et en heure et qu'il n'est pas exclu de demander aux aménageurs privés de contribuer à ces équipements).
- La zone agricole de St Jean doit être sanctuarisée. Beaucoup de Columérins sont très sensibles au caractère agricole de cette zone (Mr le Maire répond que le SCOT l'acte jusqu'à 2030 et que tant qu'il sera aux commandes il la protégera).
- Le quartier des Ramassiers est déjà enclavé (Monsieur le Maire répond qu'il est prévu une voie sous la RN 124)
- L'axe de la RN124 et de la ligne SNCF est une problématique qui isole le Sud des équipements commerciaux et publics du Nord et il faut réfléchir à des solutions (Madame Michelet indique qu'un architecte a déjà dit que ces deux axes devraient être enterrés, mais que nous ne le verrons sans doute pas de notre vivant).

J'ai été surpris de la démarche de création du SCOT (schéma de cohérence territoriale) dans lequel s'inscrit notre prochain PLU. J'ai participé à la présentation du SCOT aux élus de l'Ouest de l'agglomération qui a eu lieu à Pibrac en 2010 et il m'assemblé que la démarche était plutôt suiveuse. On a l'impression qu'il s'agit de à «

suivre » les évolutions démographiques et la densité de population en essayant d'adapter les équipements de voirie et publics. Je n'ai pas réellement vu l'élévation que j'attendais d'une démarche que j'imaginai plus projetée vers l'avenir et structurante pour le futur. Par ailleurs, on a l'impression que les communes y défendent chacun leur platebande (Monsieur le Maire répond qu'il faut lire l'élévation dans le schéma de cohérence qui effectivement fait le lien entre les communes et parfois même contraint les communes, ce qui montre bien qu'il ne s'agit pas que de la somme des désirs locaux. Monsieur Germain rappelle aussi qu'à l'origine il s'agissait d'un très grand territoire de plus de 300 communes qui aujourd'hui est scindé en 4 SCOT. Il m'invite à considérer la couronne verte qui a un effet structurant et délimitant de la ville et également de constater que la consommation de terre agricole a été diminuée de 50%, contraignant les communes à faire avec moins de foncier. Il explique que l'accueil des nouveaux arrivants dans la région est déjà un défi en soit et trouve déjà une élévation et une vision suffisante dans ce qui est fait dans le SCOT, sans conclure catégoriquement qu'on aurait pas pu faire mieux).

16 Décembre 2010 – Explication de vote sur le budget de la commune

Monsieur le Maire,

Je vais voter positivement le budget primitif mais souhaiterais me livrer à une explication de vote.

Il est clair pour tout le monde que le positionnement sur le budget est nécessairement lié à la validation ou non de la politique municipale.

J'ai souvent voté de nombreuses décisions avec votre majorité, mais vous savez que des différences de points de vues demeurent. Dans nos débats et nos travaux en commission, je reviens en effet souvent sur deux points :

- le Pavillon Blanc qui représente un investissement très important et qui a raté l'occasion d'équiper Colomiers d'une salle de spectacle dédiée.
- La question du déficit d'intervention de la commune dans le domaine de la sécurité publique.

Le projet du pavillon blanc est quasiment derrière nous maintenant, je ne vais donc cesser de vous rabattre les oreilles sur une occasion manquée et ne reviendrais sans doute plus sur ce point, me contentant de continuer à plaider pour un investissement futur permettant de pallier à cette faiblesse de notre équipement public. Il y a en effet des solutions efficaces et raisonnables en termes de coûts dans ce contexte durable de tension financière.

Ma décision de vote est donc en cette fin d'année 2010 non corrélée à cette différence de point de vue.

Concernant le deuxième point que j'évoquais, à savoir la question de la sécurité publique, j'ai souvent perçu dans votre équipe majoritaire une position dogmatique,

et ce encore récemment il y a une dizaine de jours lors de la commission tranquillité publique. Cette position dogmatique commence par un refus sémantique puisque l'expression de « police municipale » semble être taboue. Pour être plus pratique, il y a un point noir à Colomiers dans le dispositif préventif et répressif, c'est l'action publique durant les heures de nuit ou seule la police nationale affectée à notre territoire intervient avec les limites que nous connaissons et son sous-effectif chronique.

Vous avez souvent invoqué la nature régaliennne de l'action de police et je partage complètement ce point de vue, cependant, je défends dans ce domaine une attitude pragmatique : le gouvernement actuel a échoué sur la spécialité de son chef de file, à savoir la sécurité et il est impossible dans le contexte budgétaire actuel d'imaginer que l'Etat assume son rôle et nous dote d'une force de police nationale à la hauteur des besoins de notre territoire municipal. En conséquence, puisque la loi nous y autorise, je plaide pour un effort de création d'une présence nocturne de notre service de tranquillité publique. Si l'expression « police municipale » gêne dans le groupe majoritaire, je me satisferais de voir simplement les actes concrets que je crois que nous devons à nos concitoyens.

Le budget pour une telle action est celui des salaires et du matériel d'une quinzaine d'employés municipaux, soit à la louche entre 700 000 et 1 millions d'Euros. Pour mettre en perspective cette somme, on peu rapidement calculer que les dérives budgétaires du Pavillon Blanc à elles seules auraient financé au moins cinq ans d'un tel dispositif.

Monsieur le Maire nous avons déjà eu des conversation personnelles à ce sujet et vous savez que je suis intervenu dans ce sens à plusieurs reprises lors des commission de travail en présence de mes collègues élus municipaux et des personnels municipaux.

Malgré ce désaccord et le fait que notre action n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant dans la présence nocturne du service de tranquillité publique, je vais voter le budget et voudrais en donner une explication qui tient en deux mots.

Ce vote est un vote de solidarité et d'encouragement.

Premièrement, sur le volet de la solidarité, je constate la grande fragilité des outils de financement qu'impose l'Etat aux collectivités locales dans un exercice qui s'apparente à celui de l'apprenti sorcier. Je suis chef d'entreprise et on réalise aujourd'hui que la disparition de la taxe professionnelle, grande source de stress sur nos budgets, donne lieu par exemple à l'apparition de divers taxes dont le total dépasse la taxe qu'on avait supprimé.

Je ne voudrais pas tirer sur l'ambulance et donc par solidarité, je voterai ce budget.

Deuxièmement, sur le volet de l'encouragement, j'ai noté que malgré du retard puisque vous m'en parliez déjà fin 2008, un plan municipal aura pour mission dans le

domaine de la tranquillité publique de créer des fiches action en coordination avec Monsieur le Préfet.

Il serait dommage que l'éléphant accouche d'une souris.

Ainsi, j'invite votre majorité à accepter de travailler sur une solution pour que notre action dans le domaine de la tranquillité publique ne s'arrête pas à 17h00 pour reprendre devant les écoles à 8h30 le matin.

Pour finir, l'emprunt municipal de 3,9 Millions d'Euros qui se profile n'est pas une bonne nouvelle mais il a une certaine logique. Vous avez en effet martelé et répété que la dette zéro n'était pas une position dogmatique.

Cela dit, je préfère le dire aujourd'hui, au nom des électeurs que je représente, c'est-à-dire 10% de ceux qui vous ont soutenu, je ne soutiendrai pas un arc-boutement sur le plan pluriannuel de 143 Millions d'Euros que vous avez évoqué si la dette était la seule réponse à la baisse durable et prévisible de nos revenus.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur le Maire prend la parole et répond en substance ceci :

- que 70% du plan de charge des entrepreneurs du bâtiment est celui des collectivités locales.
- Que l'effectif de police nationale est passé de 72 à 48 policiers et leur périmètre a augmenté puisqu'ils doivent en plus couvrir le territoire de Saint-Martin du Touch et Purpan/Ancely.
- Qu'il écrit tous les trois mois au préfet pour lui demander plus d'effectif de police mais il ne répond pas parce qu'il fait avec ce qu'il a, c'est-à-dire l'effectif de police que l'Etat met à disposition.
- Le conseil local de prévention de la délinquance va être créé avec trois collègues : Préfet, Justice, Collectivités locales. Ce conseil permettra au travers de ses fiches de prendre des objectifs et de nommer des responsables qui devront rendre des comptes. Le préfet ou son représentant sera présent et il sera plus facile de demander qu'il se positionne.

10 Novembre 2010 – Prise de parole du conseiller municipal Rudi Sordes

Au risque de me répéter, je constate une opposition manichéenne entre les collectivités locales qui sont majoritairement tenues par le Parti Socialiste et ses amis, d'une part et l'Etat tenu par l'UMP et les siens, d'autre part.

Je vous rejoins sur l'élément fondamental de votre analyse : Oui l'Etat a tort de taper sur les collectivités locales qui ne peuvent pas être remplacées par des services centralisés. Il y a là une injustice.

Je note également votre souhait de poursuivre une gestion saine et je soutiens cette approche. J'ai bien compris votre position non dogmatique concernant l'emprunt et

le manque de visibilité sur notre capacité à rembourser un éventuel emprunt qui vous conduit à rester sur un status quo à endettement zéro.

Sur la gestion donc oui, je suis favorable à votre vision, sur les arbitrages, j'ai déjà indiqué que le projet du pavillon blanc, certes bel édifice avait manqué le coche de nous mettre à niveau sur la capacité d'accueillir des évènements nécessitant d'une salle de 600 à 1000 places.

Je ne vois toujours pas de projet correspondant à ce besoin. Je le regrette.

Par ailleurs, les Français attendent essentiellement la justice et le traitement égal des citoyens.

Pour équilibrer ma position je m'adresse donc à votre équipe pour l'inviter à méditer sur les effets :

- de la critique systématique
- de la tentation du clientélisme voire de réelles dérives.

Et je ne me pose pas en juge mais en simple citoyen qui attend la transparence de ses élus. A ce sujet je regrette qu'aucun membre de mon banc dans cette assemblée quelle que soit son bord ne soit présent dans le comité municipal qui gère les relations avec les employés municipaux.

Quel que soit notre futur, je crois que c'est la justice et l'égalité de traitement des citoyens qui sera désormais la préoccupation de nos concitoyens.

Je crois aussi que c'est ensemble que de vraies réformes seront menées et pas dans un climat d'opposition stérile. L'expérience catastrophique du projet des retraites est un exemple du gâchis qui s'est récemment déroulé devant nos yeux.

J'é mets le vœu que dans cette assemblée nous sachions construire ensemble là où au national on s'affronte de manière stérile.

Merci

17 Août 2010 - Intervention écrite sur La Dépêche du Midi à la suite de l'intervention publique du gouvernement pour stigmatiser les collectivités locales dans le domaine de la sécurité

Je suis élu municipal minoritaire à Colomiers et je me sens concerné par cette nouvelle posture d'un Ministre de la République.

Explication :

Ma commune, Colomiers, est habitée par plus de 30000 habitants avec environ 1500 employés municipaux. N'étant pas dans la majorité, on me pardonnera l'imprécision

des chiffres, mais ils sont du bon ordre de grandeur et il faut aussi compter le nombre d'employés qui au grand Toulouse sont affectés aux problématiques de Colomiers.

Sur 1500 employés municipaux, seulement une vingtaine est affectée, non pas à la police municipale (c'est une expression taboue pour la majorité socialiste en place), mais à un service de médiation dit de tranquillité publique, avec fin de service aux horaires de bureaux. Il est donc faux de dire que les moyens n'existent pas chez nous, puisqu'on arrive à financer 1500 emplois (67 % du budget communal de fonctionnement).

Je me bats donc depuis le début de mon mandat en 2008 pour qu'une police municipale soit créée et que les moyens sur la sécurité augmentent et je continuerai tant que le besoin existera. Je crains que ce besoin n'augmente indéfiniment pendant plusieurs générations étant donnée la faillite de l'Education au sens global du terme (je ne parle pas seulement du système éducatif français) La posture de notre Maire est donc politiquement et idéologiquement conforme à la position du Parti Socialiste, mais elle ne répond pas aux besoins des Colomérins et c'est la seule chose qui m'intéresse. Monsieur le Maire rappelle sans cesse que l'action de police est une mission régalienne (mission de l'Etat) et que l'Etat ne joue pas le jeu avec des effectifs de Police trop faible, en général et en particuliers à Colomiers. C'est vrai et je me joins à son appel en direction de l'Etat pour des effectifs un peu plus sérieux dans notre commune où j'apprends en discutant avec nos Policiers la misère des moyens que je ne veux pas préciser ici pour éviter de donner encore plus d'idées à des personnes mal intentionnées. Ils font malgré tout déjà beaucoup avec ce qu'ils ont.

Ceci étant dit, je suis également très en colère contre le gouvernement actuel celui qui l'incarne qui a été Ministre de l'Intérieur, qui a beaucoup parlé et si peu agi précisément dans le domaine de la sécurité ! Le gouvernement n'a pas que des échecs à son actif, mais sur le plan de la sécurité c'est un véritable fiasco et je finis comme beaucoup par faire l'analyse que laisser aller le pays vers une situation d'insécurité croissante et d'hostilité entre les communautés est une stratégie pour gagner la présidentielle de 2012 ... Quelle misère ...

Je renvoie donc dos à dos le gouvernement et les collectivités locales (tenues par le PS) dans leurs responsabilités COMMUNES concernant la sécurité : Peut mieux faire !

Pour finir, un bémol : On ne peut pas accuser en bloc le Parti Socialiste et les nombreuses collectivités locales qu'il contrôle de ne pas faire de prévention, je dirais même pour prendre l'exemple de notre commune, qu'elle s'en sort correctement surtout dans la prise en charge volontaire des moins de 15 ans. C'est après que ça se gâte, mais on ne peut pas non plus demander aux collectivités locales de palier aux insuffisances de l'éducation en général, domaine dans lequel nous sommes tous responsables : Ecole, parents, entreprises, syndicats, justice etc. Encore un autre débat car les conclusions de mes discussions nourries avec mes amis enseignants annoncent encore plus de soucis dans l'espace public ... Nous n'avons encore malheureusement rien vu, raison pour laquelle il faut arrêter de se quereller dans ces débats idéologiques irresponsables et AGIR sur le terrain !

Rudi Sordes
Conseiller municipal démocrate (MoDem) à Colomiers

Publié sur :
<http://www.ladepeche.fr/article/2010/08/17/890021-Insecurite-Les-maires-se-rebiffent.html#xtor=EPR-1>

28 Juin 2010 - Compte-rendu du conseil municipal. Point marquant : intervention de Rudi Sordes sur la médiathèque

Il s'agissait d'un conseil municipal technique court en une séance de 2h faisant un point intermédiaire sur le budget, avec toujours les inquiétudes et la posture anti-gouvernementale de Monsieur le Maire qui s'inquiète, sans doute à juste titre, des approximations de l'Etat dans la tenue de ses engagements financiers lorsqu'il s'agit de compenser les recettes locales supprimées (taxe professionnelle).

Ce conseil municipal a été l'occasion d'annoncer la dérive du budget global du centre d'art contemporain (total de 21,5 Millions d'Euros) avec demande au conseil d'une rallonge de 3 Millions d'Euros et d'assister à deux interventions provenant de groupes ne faisant pas partie de la majorité municipale. Laurent Laurier du groupe UMP dénonce une mauvaise gestion de ce projet. L'équipe municipale lui répond que la gestion est exemplaire et que ça ne coûte à la Ville que 45% de la somme en raison des importants cofinancements obtenus. Pour ma part je fais savoir à la suite de cette intervention que je ne suis pas gêné par la gestion du projet qui est bonne à l'image de la gestion de la commune sur laquelle d'un point de vue technique j'ai rarement noté des manquements, mais j'exprime clairement que je conteste ainsi que le groupe que je représente la pertinence de ce projet par rapport à l'autre priorité évidente qu'est la salle de spectacle que Colomiers n'a toujours pas. Monsieur le Maire me rappelle que les urnes ont parlé et que les citoyens de Colomiers soutiennent leur groupe et donc ce projet. Je réponds immédiatement que c'est un argument qui ne tient pas la route et qu'à ce compte là, les 53% de Français qui ont voté pour Nicolas Sarkozy devraient être ravis de la réforme des retraites. L'échange s'interrompt immédiatement à cette remarque et nous passons au vote. Je me suis donc abstenu sur la rallonge du budget. Dans la discussion ouverte et publique, Monsieur Henri Molina, Premier Adjoint, en charge des affaires culturelles exprime son étonnement de ma réaction n'ayant pas en commission entendu de critiques importantes de ma part à ce sujet. Je rappelle que dans un esprit de conciliation, je ne recherche pas l'affrontement systématique et stérile, mais qu'on peut noter que depuis le début de mon mandat je me suis régulièrement exprimé sur la question à savoir que cet investissement est colossal (même s'il ne coûte "que" 10 Millions d'Euros à la commune) et bien moins prioritaire que la salle de spectacle que nous n'avons toujours pas. Le journaliste reprenant ces événements indique que Monsieur le Maire rappelle qu'une salle de spectacle n'est pas nécessaire vu le nombre de salle qui nous entoure dans les communes voisines. Dans la confusion des débats qui sont allés très vite je n'ai pas noté cette remarque de Monsieur le Maire, mais je lui aurais immédiatement répondu que visiblement à Tournefeuille on ne s'était pas posé cette question en inaugurant l'année dernière une salle de 3000

places qui est régulièrement comble et qui a une programmation ambitieuse en musiques actuelles. Bref on l'aura compris, la culture m'intéresse et je suis favorable à un mix culturel plus large. C'est peut être une question de goût mais c'est aussi l'objectif de répondre aux attentes d'un plus grand nombre de citoyens qui apprécieraient la présence sur notre sol de musiques aussi variées que le classique, le rap, la musique électronique actuelle, etc. Je rappelle que la plus grande salle "en dur" avec scène disponible à Colomiers est l'auditorium Jean Cayrou qui après des débuts un peu difficiles avec une conception très discutable a fini par s'imposer comme le lieu d'un plaisir musical de proximité (forcément avec 120 places seulement) et apprécié mais ne faisant pas oublier que la deuxième commune de la Haute-Garonne estime ne pas avoir à s'investir dans ce secteur. Ce n'est pas mon avis, ce n'est pas celui des gens qui m'ont soutenu et je continuerai donc à défendre leur point de vue avec courtoisie mais persévérance.

Juin 2010 - Edito de Rudi Sordes sur le site Colomiers en Mouvement : Bayrou, les retraites et ... le foot

Je trouve scandaleux qu'on désinforme les Français en prétendant que Bayrou rallie désormais la droite. C'est encore une tentative de se moquer de la posture courageuse de notre mouvement qui dérange autant la droite que la gauche à cause de son indépendance.

Point sur la retraite : Bien sûr que le MoDem a aussi un projet : retraite à points, cotisation du capital et prise en compte de la pénibilité. Quant au rapprochement vers la droite ... que penser d'un des Vice-Présidents du MoDem qui annonce sur France-info il y a quelques jours que notre mouvement est très attentif notamment aux propositions de la CFDT. Je ne crois pas qu'une solution à un tel problème soit trouvée en restant campé sur des positions extrêmes (on lâche rien à gauche et on les fait payer à droite).

Face aux désillusions du foot, rappelons nous que ce n'est qu'un sport et que ce n'est rien par rapport aux drames des inondations récentes qui nous rappellent dans leur magnitude la catastrophe d'AZF.

Bonnes vacances à tous.

Rudi Sordes

25 Mai 2010 – Compte-rendu du conseil municipal

Compte administratif 2009

Rappel de Monsieur le Maire :

Les services comptabilisent les recettes et les dépenses et ces comptes sont comparés aux comptes de la comptabilité du percepteur qui est le comptable de la commune.

Les objectifs municipaux ont été atteints :

- Stabilité de l'impôt des ménages
- Dette quasi nulle (il s'agit essentiellement de prêts à taux zéro des collectivités territoriales). Cela étant dit, Mr le Maire rappelle qu'il ne s'agit pas d'une position dogmatique. Mais il faut rester vigilant par rapport à la modification de la fiscalité décidée par le gouvernement.
- Maîtrise des charges confirmée (52 M€)
- Volume d'investissement : 19.6 M€ en charges nettes (en dehors des 6 M€ transférés au gd Toulouse pour la voirie).

Excédent de la section de fonctionnement : 6 034 064 €

Possibilité de financement de la section d'investissement : 5 140 468

Excédent 2009 : 893 596 Euros

Recettes globales : 64 M€ (Recettes services : 13 M€)

Exemple : petite enfance 1 M€.

Annonce : Attention la CAF va baisser massivement la participation aux activités petite enfance et enfance : crèches, périscolaire, centre de vacances, périscolaire etc.

Les usagers ne paient globalement que 11% des coûts.

Fiscalité : 2654 Euros par columérin sont perçus.

Baisse de 4,5% de la participation de l'Etat.

Les compensations de fiscalité versée par l'état sur des recette annulées par des décisions unilatérales : -20%. Mr le Maire s'appuie sur cette baisse pour mettre en doute les promesses de l'Etat de compenser la taxe professionnelle supprimée.

Charges de gestion : 51,8 M€ :

RH : 67%

Achats et services : 19,1% (10% de ce montant représente des dépenses énergétiques)

Subventions et participations : 13,9% (plus de 3 M€ pour les associations, plus de 3 M€ au CCAS). Monsieur le Maire note l'explosion de la précarité suite au bilan qu'il a fait récemment au CCAS (centre communal d'action social). Mr le Maire lit une courrier reçu par une columérine signée par le directeur du pôle emploi qui indique à l'intéressée de s'adresser au CCAS de sa commune, après lui avoir annoncé qu'il ne pouvait pas prendre en compte ses demandes d'indemnisation.

Autofinancement 9-10 M€ dégagés au profit de la section d'investissement.

Investissement en 2009 : 19M€ dont (entre autre) :

- 5 M€ pour la médiathèque
- 5M€ EHPAD (nouvelle maison de retraite)
- Equipement Capitany : 1 M€
- Crèche : 1,8 M€

Pour information, en analysant l'évolution de l'endettement de la commune, le désendettement a été réalisé au rythme de -10M€ par an (en passant de 65 M€ à 0).

Les délégations sont passées en revue :

- Mr Alvynerie, adjoint chargé des moyens techniques constate que le ferroutage n'a jamais été réellement soutenu par les pouvoirs publics et la régie étant déficitaire depuis plusieurs années, elle est donc amenée à être mise en sommeil. 1 450 000 Euros = coût de la régie des transports gratuits à Colomiers avec 8 lignes.
- Louis Germain (chargé des relations avec les entreprises et du développement économique). Bilan de clôture pas encore prêt.
- Christophe Bégué : Budget restaurant municipal : 318000 Euros.

Vote des comptes administratifs :

Il est demandé d'approuver en dehors de la présence de Mr le Maire qui sort de la salle, les comptes administratifs en accordant un quitus :

- à Mr le Maire
- au trésorier payeur

Le groupe PS accorde un quitus général ainsi que l'UMP

Le conseiller NPA s'abstient sur le budget de fonctionnement et d'investissement

Le conseiller MoDem s'abstient sur le quitus du Maire concernant le poste d'investissement expliquant à la demande de Monsieur Molina, premier adjoint qui s'interroge que c'est une posture symbolique marquant un désaccord sur les investissements réalisés.

Un vote est demandé

Monsieur le Maire poursuit sur le thème de la gestion de l'extinction de la dette.

Affaires courantes :

- Monsieur Molina (affaires culturelles) : quelques subventions, demandes de subvention au centre national du livre (Etat) et en suivant au conseil général pour la construction de la médiathèque.
- Monsieur Perera : quelques subventions, partenariat commune avec fédération française de sauvetage et de secours.
- Monsieur le Maire : Subventions Haïti : modification de la rédaction de forme de la subvention (initialement uniquement aide à reconstruction, alors que c'est en réalité l'achat de matériel qui est nécessaire).
- Monsieur Dumas (adjoint chargé de l'éducation) : autres subventions. Demande de co financement au conseil général pour des travaux de logements de fonction.
- Mr Alvynerie : travaux éclairages

- Mr Germain : produits irrécouvrables (affaire de routine avec quelques milliers d'Euros en jeu). Rapport sur l'intercommunalité 2008. Enquête publique actuelle chez Terreal qui demande une autorisation d'extension d'exploitation (pour 2040, par rapport à 2023 déjà acquis, 250 000 m3 par an). Le point le plus marquant est l'augmentation du nombre de camions.
- Georgette Piovesan : Remise à plat des nouveaux tarifs du Pôle Municipal Artistique. Globalement les recettes ne bougent pas. Le coût résiduel à la charge de la commune est de 1200 Euros par an par année scolaire. Le taif
- Mme Corrine Barrère : RH, ré ouvertures de postes à effectif constant. Remplacement du directeur technique (aménagement et développement du territoire), Mr Jean-François Denat qui est promu dans une autre collectivité locale (ingénieur chef). Lecture de la définition du poste. 15 candidats. Choix déjà fait mais pas encore public. Le remplacement sera présent dans environ 3 mois. Recrutement d'un manager animateur. Modification de la convention avec la médecine du travail. Modification des conventions signées avec les associations sportives, notamment pour prendre en compte les horaires d'intervention des animateurs sportifs.
- Mme Carine Michelet : La SCI de Maître Garrigou souhaite avoir une autorisation pour agrandir son bâtiment (120m2 échangés).
- Monsieur le Maire annonce la création d'un syndicat intercommunal de gestion de l'Aussonelle.
- Le rapport annuel des marchés publics de la commune est publié et disponible.
- Mr Reulet : politique en matière de prévention de la délinquance. La commune a évolué. Chômage parmi les jeunes et société qui pousse à l'individualisme. Le passage à la délinquance est de plus en plus précoce. Annonce de la mise en place d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Coordonner préventions et sécurité, apporter des solutions concrètes, accompagner la dynamique en s'appuyant sur des compétences techniques, bénéficier de financements spécifiques, partager les informations avec les partenaires sous le sceau de la confidentialité. Le FIPD est la source de financement. Convention avec les gens du voyage.
- Dénomination de deux nouvelles voies dans le quartier des Ramassiers : passage Georges Brassens. Allée José Cabanis.

17 Décembre 2009 – Position sur le budget, discours de Rudi Sordes

Chers Columérins,
Chers Collègues,

Cette année encore il nous faut prévoir, compter et planifier pour ce budget.

Ma position est particulière puisque mon siège ne représente qu'environ 10% des voix que le groupe majoritaire a reçues.

Néanmoins au nom des centaines de citoyens que je représente, je souhaite saluer la contribution conséquente et minutieuse des employés municipaux à tous les niveaux. J'ai souvent senti chez eux le désir d'aller au-delà du service minimum qu'on doit à son employeur et la passion qui les anime me frappe souvent, que ce soit notre volubile directeur Marty ou les agents de nettoyage que j'ai pu rencontrer lors d'une activité de quartier. C'est rafraichissant.

Pour revenir à notre bilan annuel et à la planification de notre budget, je dois prendre une décision que je voudrais brièvement argumenter.

Les citoyens que je représente ne partagent pas toutes les options du groupe majoritaire et notamment :

- Dans la vision de la construction d'une sécurité locale.
- Dans la vision humaniste d'une urbanisation où la mixité sociale serait respectée, je fais notamment référence aux dérapages observés dans des quartiers récents.
- Dans la vision d'une culture plus accessible et plus populaire, je me suis déjà exprimé sur cette question.
- Dans la recherche d'un équilibre entre assistance et autonomie.

Ces remarques n'ont pas pour objet de stigmatiser le travail de mes collègues Mme Michelet, M. Molina, M. Reulet que j'apprécie, mais simplement de manifester des divergences d'appréciation et de point de vue.

Au-delà des divergences, je salue au passage l'engagement de mes collègues du conseil aussi bien de la majorité que de l'opposition qui sont présents et jouent le jeu de la démocratie avec leurs moyens respectifs et je crois tous avec engagement.

Pour conclure, considérant que sur les points que j'ai cité des progrès substantiels pourraient encore être réalisés à budget équivalent, je choisis cette année de m'abstenir lorsqu'il s'agira de voter le budget ou ses orientations.

Merci pour votre attention.

12 Novembre 2009 – Intervention publique de Rudi Sordes au Conseil municipal

Je ne peux que me joindre aux inquiétudes réellement fondées, exprimés par Monsieur le Maire durant sa présentation des orientations budgétaires pour 2010.

La majorité des élus locaux des diverses sensibilités politiques, à droite, à gauche ... et ailleurs interrogent et critiquent ce projet de réforme des collectivités locales.

Au delà des éléments techniques et factuels que nous avons pu entendre ce soir, je voudrais amener dans ce cercle public, puisque la presse et les citoyens de notre Ville sont présents ce soir, une question tout aussi inquiétante sinon plus.

Voici donc une question que je nous pose en toute simplicité et sans détours : Quelles sont les intentions de l'exécutif national dans cette réforme fourre-tout ?

Posons la question autrement : A qui profite le crime ? Il est évident que la baisse de l'imposition des entreprises est une réponse à une partie de l'électorat de droite, mais si cette réforme n'était que la réponse à une promesse plus ou moins implicite de campagne, il n'y aurait pas de quoi faire couler autant d'encre et de se faire du mauvais sang.

Faisant partie d'une famille politique atypique qui refuse le monde politique bipolaire que nos modes de scrutin favorisent, permettez-moi de vous livrer brièvement donc l'analyse d'un observateur extérieur :

L'UMP et le PS font face à un blocage angoissant d'un système qu'ils ont bâti de conserve depuis de nombreuses années. J'ai souvent l'habitude d'associer l'approche de gauche avec les principes féminins de solidarité, de protection, de stabilité, de bonne gestion du quotidien, de protection des plus fragiles et je crois que notre commune en est la démonstration. L'approche de droite quant à elle est plus tournée vers l'initiative individuelle, l'esprit d'entreprise et une certaine acceptation de l'ordre naturel. Chacune de ces approches a ses mérites et ses propres limites. Le débat de ce soir se situe ailleurs.

La constatation que je fais aujourd'hui est que l'UMP peine à accéder aux responsabilités locales et que le PS quant à lui échoue depuis une durée significative à convaincre les électeurs au niveau national.

Finalement les Français choisissent ce qui leur paraît être la formule gagnante en confiant à chaque camp politique ce qui lui paraît le plus adapté à son approche. Et à une époque de perte de repères familiaux, l'analogie que je vous propose sur un père au national et une mère qui nous dirigerait au local n'est peut être pas si farfelue.

Je repose la question : Quelle est l'intention de l'exécutif dans ce projet ?

Vaincre un adversaire, c'est souvent l'affaiblir. Ainsi s'il fallait affaiblir un opposant politique qui a assis sa suprématie sur les collectivités locales, que feriez-vous ?

Je pense que je n'ai pas besoin de poursuivre la démonstration sur ce point.

Ma première inquiétude tient donc à l'instrumentalisation de la vie de 60 millions de Français au service de sombres calculs électoraux.

Je vous rappelle que les réformes des collectivités locales ont pour but également de modifier les modes de scrutin et mes premières lectures des propositions dans ce domaine confirme ma seconde inquiétude : la poursuite du travestissement de la démocratie et la négation des expressions multiples qui ne jouent pas le jeu du clivage droite gauche.

Mon intervention de ce soir pourrait être interprétée comme une critique exclusivement adressée à la droite. Pour le deuxième point, j'invite mes collègues majoritaires dans notre assemblée à prendre du recul par rapport à la responsabilité

du PS et de ses amis dans l'évolution des modes de scrutin, car soutenir des modes de scrutin qui rejettent la représentation juste des électeurs, c'est déplacer la démocratie vers la rue.

18 Décembre 2008 - Compte-rendu précis du premier conseil municipal de fin d'année vécu par notre liste

Monsieur le Maire demande la lecture par les différents adjoints des décisions récentes prises par Monsieur le Maire et les délégations adjointes au titre de Article L21 22 22

Monsieur Molina, Monsieur Bégué, Madame Moizan, Monsieur François Dumas, Monsieur Briançon, Madame Lavernhe, Monsieur Alvinerie, Mme Mulazzi et Monsieur Reulet prennent ainsi la parole.

Budget 2009

La commune présente en Décembre son budget primitif pour plus de préparation et de transparence.

Ce budget a quelques particularités : Premier budget voté par la nouvelle mandature. Les fonctions suivantes sont transférées à la future CUB :

- Ordures ménagères
- Eau potable
- Voirie
- Propreté
- Urbanisme

Objectifs municipaux : Maintien de la pression fiscale actuelle (amélioration de la politique d'abattement pour les familles dès 2009) : c'est un challenge difficile et demande des qualités de gestion des services. Cela demande l'anticipation des relations avec l'état en raison de son désengagement. Mais nous maintenons l'objectif.

Maîtrise des charges

Absence de dettes communales depuis 2007

Volume d'investissement significatif

Maintenir un service public de qualité sans alourdir la fiscalité

Budget général : 104 110 140 euros

Section de fonctionnement 60 201 000

Section d'investissement : 43 908 000

Produits de gestion courante

2008 : 63 257 000

2009 : 59 801 000

trois postes :

Fiscalité locale (Taxe habitation et Taxe foncière) : 14 994 000 (ménage 25%, TP 40%, état 13%, autre 22%)

flux (gd toulouse) : 24 000 000

dotation de l'état : 6 500 000 (dotation globale), 7 000 000 (DSU), 1 000 000 (compensation de TP, baisse de 25%)

Des baisses extérieures sont prévisibles (revenus domaine, participation CAF)
Charges de gestion courante

TOTAL : 54 000 000

Achats et Services (20%, poste stable), 11 M€, marqué par le poste énergie (plus de 3 M€, chauffage éclairage public par exemple) Attention : une fiscalité spécifique des municipalités de 3 à 4% sur la consommation de gaz. Alimentation (1,3 M€)

Ressources humaines (65,5%), 35,2 M€. L'Etat préconise 1% d'augmentation. Evaluation GVT : minimum de 2%. Pour information les agents de Colomiers transféré au grand Toulouse sont ceux qui ont les meilleurs régimes indemnitaires.

Participations communales (14,5%)

Aide au CCAS (centre communal d'action sociale) : 2,4 M€.

Aide association : 3,3 M€

Régie municipale des Transport : 1 M€

Autre : 0,672 M€

Epargne de gestion

6 M€ + 3 ou 4 M€ pour la charge transférée (soit 10 M€ au total).

Frais financiers

0,1% (quelques prêts à très bas prix du conseil général)

remarque : Contentieux DGF : 0,15 M€ reçus de l'état depuis 2000 sont épargnés par précaution.

Investissement

20,5 M€

composé de :

épargne

fond de compensation de la TVA (remboursement de la TVA différé de 2 ans) : 3,1 M€

taxe locale d'équipement

cession ancienne pépinière

recettes liées à l'EPAD

résultat du compte administratif 2008

rénovation/ espace nautique

Centre art contemporain

Capitany
Réaménagement structure petite enfance château d'eau
Schéma directeur informatique
Démolition gymnase Jean Macé
Rénovation Tennis du Cabirol
Achat bus
Rénovation école Marie curie
Dotation Colomiers habitat EHPAD
Achat de terrains
Investissement de proximité (maintenance su patrimoine)
Accompagnement Agenda 21
Etude relative à la modification et à l'évolution des missions et des services. Objectif :
doublement d'effectif. Il faut identifier et certifier les relations avec la Police
Nationale et la justice.
Rénovation Lamartine, Paul Bert, Jules Ferry.
Grand Toulouse Voirie.
Accompagnement des familles dans les activités sportives.

Fin de budget :

Monsieur Alvynerie : équilibre de la régie ferroviaire et ouverture d'une 8^{ème} ligne
dans le réseau.

Monsieur Germain : location de bâtiments.

Monsieur Bégué : 52000 repas

Chaque adjoint présente les spécificités de sa délégation :

Monsieur Molina fait état d'une distinction nationale au titre

Médiathèque : 10 M€ (2009), 5 M€ (2010)

Cinéma en fréquentation croissante

PMPA : objectif : programmer les 5 années qui viennent et obtenir un agrément du
ministère de la Culture.

Karine Michelet rappelle que la démarche du développement durable dans un
environnement de crise est un challenge. La démarche préparatoire de l'Agenda 21
arrive à sa fin. Procédure de révision du PLU sera engagé (ZAC Garoussal St Jean par
exemple, Agenda 21).

Christophe Bégué prononce un discours de politique générale municipale. Il rappelle
que les Columérins ont choisi le projet de la majorité et impose modestie, partage et
travail. Un discours très critique du gouvernement et de la droite est ensuite
développé. Une nouvelle organisation moins verticale est annoncée avec des
pratiques plus transversales et conférant plus de responsabilité aux directions
opérationnelles.

Thérèse Moizan

Le contexte économique touche le domaine social. Développement d'un guichet unique. Continuer à agir sans relâche sur le terrain.

François Dumas

Audit et amélioration des lieux d'enseignement. Petite enfance pas oubliée. Priorité à l'accompagnement des familles (réforme des périmètres scolaires). Réforme des rythmes scolaires.

Josiane Mourgue

S'impliquer dans les démarches de l'agenda 21. Espace nature des Ramassiers.

Philippe Briançon

De l'ambition pour 2009. Salutations de tous les succès columérins (par exemple : Colomiers Rugby en pro D2, US colomiers football joue en CFA, meilleur club formateur). 2,4 M€ + mise à disposition de matériel et de personnels. Plusieurs projets, notamment pour le tennis au Cabirol.

Elisabeth Lavernhe

Nouveau Centre du Cabirol inauguré cette année. Rappel de la nouvelle crèche du château d'eau. Développer plus de vivre ensemble autour des enfants et ados.

Michel Alvinerie

Distinction « Trois fleurs » reconduite au niveau régional. Félicitations des services à l'origine. Hommage à Louis Galy. Citation des différents projets prévus.

Claudine Mulazzi

Informez toujours mieux les Columérins et organisez des manifestations fédératrices.

Henri Reulet

Arrivée de vacataires à court terme. Une opération de plus grande envergure en cours d'étude.

Damien Laborde

Demande des précisions sur certains termes techniques du budget.

Laurent Marty

Politique générale. Grandes lignes et évolutions n'apparaissent pas dans le budget. Des variations exercice précédent aurait été utiles. Il serait bien d'avoir une plus grande lisibilité.

Sur le fond : crise du capitalisme dans tous les pays dirigés à droite ou à gauche.
Critique du gouvernement dans son désengagement auprès des collectivités territoriales.

Soutient les exonérations des populations en difficultés.

La dette zéro ne doit pas être

Critique des subventions au Rugby, professionnels.

Intervention de Rudi Sordes

Monsieur le Maire, chers collègues, nous représentons de nombreuses familles politiques. Je représente un groupe politique dont les nouveaux adhérents maintenant clairement majoritaires notamment ici en Haute-Garonne portent le désir de décloisonner les clivages politiques et dogmatiques tout en restant vigilants sur des thèmes que vous Monsieur le Maire et vos collègues ont développé avec passion et sur lesquels nous avons aussi des inquiétudes. Ma jeune famille politique est très sensible à la situation actuelle et naturellement à une certaine dérive de l'exercice du pouvoir et ce à tous les échelons, national d'une part pour des raisons évidentes mais aussi locales où votre famille politique Monsieur le Maire est en situation de quasi monopole dans les régions, les départements et beaucoup de communes, notamment ici en Haute-Garonne et bien sûr dans notre belle ville de Colomiers.

C'est dans un esprit d'ouverture que j'ai médité à la position que je vais prendre aujourd'hui. Notre visibilité publique actuelle est très modeste, notre temps de parole publique restreint et nous devons donc réfléchir avec précaution à ce que nous disons et votons.

J'ai donc choisi parmi les nombreuses propositions pratiques que les Columérins nous ont demandé de défendre un élément que je jugeais urgent.

Je l'ai présenté en public récemment dans cette Assemblée et je vous en ai fait part en aparté. Je vous ai demandé d'augmenter significativement le budget de Monsieur Reulet avec qui j'ai pu échanger en insistant sur la prévention et la visibilité de l'action de dissuasion aussi bien dans les quartiers pavillonnaires, dans les logements collectifs que dans les grands espaces publics.

Je crois avoir été entendu et j'ai donc décidé de voter le budget, pour bien d'autres raisons d'ailleurs, notamment l'amélioration des transports locaux, bien que nous proposerions une solution très différente, le sérieux de la mise en place de la démarche de l'Agenda 21, l'action solidaire volontaire et le sérieux de la mise en place des différents projets.

Je tiens à souligner l'assiduité de mes collègues de l'opposition dans un contexte démocratique défavorable minorant de 50% les résultats des élections, qui va se traduire par une représentation encore plus faible dans la future communauté urbaine. Je tiens à saluer l'engagement de chacun, à sa façon dans notre Assemblée, pour répondre à l'intérêt général, même si notre vision politique peut parfois nous faire diverger dans les solutions envisagées. Je tiens à vous remercier chers collègues, Monsieur le Maire ainsi que le personnel municipal, d'avoir adopté une attitude cordiale et souvent chaleureuse à mon égard et au-delà de nos différences, Monsieur le Maire, je tiens à saluer la qualité et la rigueur de votre gestion de nos finances communales.

Interruption de séance à 20h45

Reprise à 21h30

Divers budget sont validés.

A 23h05 deux motions sont présentées :

François Briançon dresse un panorama dramatique de l'évolution de l'éducation nationale actuellement et présente de nombreuses revendications au gouvernement. majorité + Laurent Marty (LCR) : pour. Monsieur Marty avait proposé une motion quasi identique et retire sa motion.

Abstention : Rudi Sordes (Modem) et il s'en explique déclarant partageant le constat mais ne partageant pas complètement les revendications et donc les solutions explicitement proposées.

Contre : groupe UMP

4 Décembre 2008 – Résumé du conseil municipal rédigé par le conseiller municipal MoDem

M. le Maire rappelle les grandes lignes du principes

Le territoire est découpé en 8 pôles territoriaux

Colomiers appartient au grand pôle ouest (n°7/8) partant de Brax et se prolongeant par Pibrac, Colomiers, St Martin du Touch, Ancely, Purpan (75000 habitants)

Ce pôle aura les locaux actuels du SIVOM Ouest et SIEPOT comme siège.

Ces sigles seront remplacés par « Communauté urbaine du Grand Toulouse ».

Moyens propres pour chacun des 8 pôles.

Le pôle assiste le siège.

L'usager continuera à avoir le même « guichet ».

Définit les programmes à venir

3 missions :

Gestion espace public (eau, assainissement, voirie, entretien etc.)

Définition des programmations

Centre de ressources territoriales (donne des avis, assure des prestations en terme de relation avec la population, relation économique et urbain).

Délibérations :

1. Les premières délibérations concernent la validation du transfert de certains agents municipaux vers le Grand Toulouse.

2. Suppression de l'école Jean Macé. Plusieurs raisons sont invoquées : diminution du nombre de classes (70 en 2002, 60 en 2008) et surtout mixité sociale menacée dans cette école.

En effet, 37% (17 à 50% et 20 à 100%) des enfants de familles de Colomiers sont aidés pour la cantine. A Jean Macé on constate qu'on est à plus de 50%. Il y a eu une vingtaine de rencontres dont douze avec la population.

Les principes :

Mixité

Taille des écoles pour avoir une décharge complète pour le directeur

Bonne répartition territoriale

3. Création Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC) au collège voltaire. Il s'agit d'une convention entre le collège, la ville et le conseil général. Il s'agit d'une démarche pilote qui si elle est concluante sera généralisée à l'ensemble des collèges de la commune.

4. Modification technique du budget prévisionnel visant à transférer dans les bons comptes des dépenses qui sont désormais du ressort du Grand Toulouse (concernant : travaux voirie SIVOM et régie ferroviaire).

5. Mise en place du marché aux artistes et artisans d'art dans la rue du centre (dernier samedi du mois pour tester).

6. Taxe locale sur la publicité extérieure

Mise en conformité d'une décision non conforme à la législation concernant le tarif d'imposition des affichages publics (qui passe de 20 à 15 euros le m² par an).

Une question générale est abordée avec la présence d'un collectif d'habitants du quartier des Marots. Il est question de l'implantation d'une antenne SFR dans leur périmètre. Madame Michelet relate l'historique du dossier depuis 2002. La municipalité soutient le rejet de ce projet par la population en prenant des arrêtés, même lorsqu'ils sont amenés à être logiquement invalidés par les juridiction directes ou d'appel, et parfois en étant procédurier puisque la législation est jugée par l'équipe de Monsieur le Maire comme laxiste par rapport aux doses d'irradiation autorisées. Suite à une question du conseiller Rudi Sordes demandant s'il s'agit d'un problème de sous-dimensionnement invoqué par l'opérateur et s'il n'y a pas de solutions alternatives. Madame Michelet précise qu'il s'agit du développement des

réseaux de troisième génération qui nécessite une proximité avec les centre-villes, ce qui poserait un problème de grande ampleur de santé publique.

13 Novembre 2008 - Discours public de Rudi Sordes, conseiller municipal, en séance publique

Monsieur le Maire,

Vous partagez avec nous votre vision défavorable aux collectivités locales de l'action de notre gouvernement et vous soulignez notre capacité d'investissement de 20 millions d'euros.

Je voudrais vous faire part d'une inquiétude importante qui est celle de nombreux columérins. Par nos médias locaux j'ai appris la sauvage agression à 500 m de chez moi d'un couple de personnes âgées et de leur voisin. Le lendemain je constatais un nouvel abris bus détruit.

Je vous demande solennellement de prévoir dans le budget 2009 une décision forte concernant la mise en place d'un dispositif dissuasif digne de notre grande ville. Il est entendu qu'il n'est pas bon qu'un système répressif soit mis en place pour compenser l'inaction de l'état dans ce domaine.

Vous savez que je suis sensible à la part de la masse salariale dans notre budget et je considère que le montant actuel de 2/3 s'il est contrôlé est satisfaisant. Mais nous avons aujourd'hui d'après mes dernières estimations moins de 20 agents sur le terrain affectés à la tranquillité publique.

Je vous demande donc d'envisager une augmentation importante du budget de Monsieur Reulet, notre adjoint chargé de la tranquillité publique.

L'Etat ne nous aidera pas dans ce domaine puisqu'il se désengage. Il nous faut donc être créatif et réagir. Je serai sensible au nom des columérins à ce qui sera prévu dans notre budget 2009 dans le domaine de l'amélioration de la tranquillité publique.

Début mandat 2008 - Assises de la Mobilité

Element essentiel du programme de la liste MoDem de Toulouse aux dernières élections municipales de Mars 2008, l'idée des assises de la mobilité a été reprise par le groupe majoritaire socialiste du Capitole.

Colomiers accueillait la première rencontre publique de cette démarche de rencontre des acteurs de la mobilité, usagers et organisateurs.

Le conseiller municipal Modem Rudi Sordes y était et nous fait un compte-rendu succinct.

435000 habitants pour Toulouse (+15000 par an) et environ 1 million d'habitants pour l'agglomération. 3 635 000 déplacements par jour. 64% en voiture, 21% à pied, 9% en transports en commun urbains, 3% en vélo, 3% en train. Le bassin ouest formé de 29 communes avec deux pôles importants : Colomiers et Blagnac. On y compte 200 000 habitants, 90 000 emplois, et on note la croissance de Tournefeuille et Plaisance du Touch. On compte donc dans ce bassin ouest 762000 déplacements par jour, dont 58% en interne et 42% en échange. Colomiers compte 68300

déplacements par jour avec une mobilité légèrement supérieure à la moyenne (4,31 contre 4,13). Le réseau TISSEO enregistre 14% d'augmentation entre 2006 et 2007.

La réunion animée par Stéphane Coppé (patron de TISSEO) et Louis Germain (élu columérin, délégué au grand Toulouse) et un échange avec la salle renseigne sur les motivations de la population. Quelques intervention :

- M. Diaz (représentant Airbus) indique que 25000 personnes se rendent sur le site d'Airbus chaque jour. Il demande plus de fréquence sur la ligne C aux Rammassier et à St Martin du Touch. Il demande que la ligne C aille plus loin et que des parking de rabattement soient construits. Il rappelle qu'Airbus contribue de manière importante au travers du "versement transport" au financement des transports publics et fait le constat que le retour par rapport à cette participation n'est à la hauteur de ce qu'on pourrait attendre. Il insiste pour expliquer que ce n'est seulement Airbus qui pâtit de la situation mais tous les utilisateurs des réseaux routiers alentours.

Suite à une intervention d'une élue des verts (Josiane Mourgue) un échange avec TISSEO nous apprend qu'un arrêt de bus n'attire plus les usagers au delà de 300m.

L'élu Modem Rudi Sordes rappelle que cette initiative était un point phare de la liste Modem de Toulouse et fait état des demandes recensées par son groupe durant la campagne à Colomiers. Une personne dans la salle semble irritée de la mention de l'étiquette politique, mais la salle est très rapidement attentive suite à la présentation des faits :

- Problèmes de synchronisation SMTC/bus de ville de Colomiers.
- Rappel de la rencontre avec l'association il y a une vie après Colomiers et confirmation que leurs revendications sont partagées par beaucoup de Columérins, notamment concernant pour commencer, l'arrêt Lycée international qui est mal desservi.
- Problème de tracé des lignes internes à Colomiers. Un idée : avoir moins de ligne, plus de fréquence et des réseaux concentriques.
- Problème de segmentation du réseau : Toulouse et le reste, souvent mal interconnecté (quelques exemples : zone Thibaud et université Ranguel par rapport à Toulouse).
- Problème d'accès de l'aéroport par les transports en commun et interrogation sur les raisons.
- La place du vélo est problématique à Colomiers. Il est conseillé d'appliquer en urgence les mesures proposées par l'association des usagers du vélo à Colomiers (un des participants, Monsieur Pianca est d'ailleurs présent).
- Par ailleurs il est très difficile de rejoindre Toulouse en vélo à partir de Colomiers.

L'élu Modem oublie la question de l'accès de Colomiers après 20h30 mais un participant de la salle mentionne rapidement ce point. Lorsque la proposition d'une navette à heure fixe et tardive, même une ou deux tournées est présentée par l'élu Modem, Monsieur Coppé écarte rapidement l'idée expliquant que des tests ont été faits et qu'en dessous d'une fréquence de 30 minutes, les transports ne sont plus

utilisés. Il préconise dans ce cas de figure le transport à la demande en fort développement.

Un élu communiste, Delio Menen rappelle que l'aéroport n'est pas seulement un lieu où des privilégiés peuvent se permettre de prendre le taxi, il y a aussi le personnel qui y travaille.

Un citoyen allemand explique que le réseau est très mal connu.

Un cycliste indique à quel point il est difficile de rejoindre Toulouse en vélo et fait rire l'auditoire en parlant de son itinéraire qu'il ne saurait expliquer, tellement il est devenu une chose complexe et intime.

Un directeur technique municipal de Colomiers, présent à titre personnel explique que le nombre de places sur la ligne C est notoirement insuffisant aux heures de pointe.

La soirée se poursuit dans la convivialité par quelques boissons et cacahouètes.

Compte-rendu réalisé par Rudi Sordes présent à cette réunion qui déclare : ce compte-rendu est partiel et partial, mais il a le mérite d'exister.

Présentation de Colomiers en Mouvement

Colomiers en Mouvement est le nom de la liste qui s'est présentée au suffrage municipal en 2008 à Colomiers avec l'investiture du Mouvement Démocrate et qui a obtenu un peu plus de 6% et un élu au conseil municipal. Cette liste comprenait pour moitié des adhérents du MoDem, le reste des membres de la liste étant issu de la société civile.

Le site web est :

<http://www.colomiersenmouvement.fr>

Coordonnées de Rudi Sordes (élu de la liste) : 06 61 34 75 42